## Gestion du pou du poisson sur les fermes salmonicoles de la Colombie-Britannique

QU'EST QUE **LE POU DU POISSON?** 

5

**POISSON PAR POISSON** 

 ${\stackrel{\frown}{\square}}$ 

L'ABONDANCE DU POU

Le pou du poisson est un parasite qui vit dans les eaux côtières du Pacifique depuis des milliers d'années. Les poissons d'élevage sont exempts de poux du poisson lorsqu'ils entrent dans l'océan, mais peuvent être parasités lorsqu'ils se retrouvent en milieu marin.

L'espèce de pou du poisson qui infecte principalement le saumon sauvage et le saumon d'élevage s'appelle L. salmonis.

Le pou du poisson ne cause généralement pas de tort aux poissons adultes, mais peut nuire à la santé des petits saumons juvéniles.

Les exigences de Pêches et Océans Canada (MPO) visent à garantir que le nombre de poux du poisson diminue pendant la période de dévalaison, moment où les saumons juvéniles sauvages sont les plus menacés d'attraper des poux.



## **TOUTE L'ANNÉE**

Les exploitants de fermes aquacoles doivent procéder régulièrement à des dénombrements des poux du poisson présents dans leurs installations et transmettre ces données au MPO tous les mois.

Lorsque des traitements sont appliqués, des dénombrements doivent être effectués avant et après chaque traitement puis être rapportés au MPO, comme doit aussi l'être tout échec présumé d'un traitement donné.

L'abondance du pou du poisson varie d'une année à l'autre et est influencée par certaines conditions environnementales comme la salinité et la température de l'océan.

**DES TRAITEMENTS CONTRE LE POU DU POISSON** SONT APPLIQUÉS - 7 UNNIVEAU

**DE MARS À JUIN** 

## PÉRIODE DE DÉVALAISON DES SAUMONS SAUVAGES JUVÉNILES

Il s'agit de la période où les jeunes saumons sauvages quittent leurs lacs et cours d'eau natals pour rejoindre l'océan.

Si le dénombrement indique une moyenne de plus de trois poux L. salmonis vagiles par poisson, les exploitants doivent signaler la situation au MPO dans un délai de 48 heures et prendre les mesures nécessaires pour réduire la quantité de poux présents dans leurs installations. Les poux « vagiles » sont ceux qui sont arrivés à un stade de leur vie où ils peuvent se déplacer librement.

La présence de poux du poisson est surveillée sur toutes les fermes et le MPO vérifie 50 % des installations pendant la période de dévalaison.

La plupart du temps, plus de 90 % des sites s'inscrivent en deçà des seuils réglementaires établis pour le pou du poisson pendant cette période critique.

**FÉVRIER** 

aquacoles doivent procéder au dénombrement des poux du poisson présents dans chaque enclos et sont tenus de veiller à ce que le nombre de poux dénombrés s'inscrive en dessous du seuil établi lorsque commence la

**DÉBUT DE LA DÉVALAISON** 

Les exploitants de fermes période de dévalaison.

## **DE JUILLET À JANVIER**

- · À la fin de l'été, les saumons sauvages commencent à retourner dans leurs frayères. Ceux-ci sont naturellement porteurs du pou du poisson et peuvent le transmettre aux saumons d'élevage. C'est pourquoi le nombre de poux présents sur les fermes aquacoles commence souvent à augmenter à la fin de l'été jusqu'à l'automne et atteint son maximum au début de
- · Dans les élevages, les poux du poisson peuvent proliférer en raison de la forte densité des populations de poissons.
- · Les fermes doivent renforcer la surveillance et mettre en oeuvre un plan de gestion du pou du poisson si les niveaux observés dépassent trois poux du poisson vagiles par individu. Aucun traitement ne doit cependant être entrepris à cette étape (afin de limiter le stress ressenti par les poissons et l'utilisation de produits chimiques).
- · Au besoin, les fermes commencent généralement au courant de l'hiver à prendre des mesures visant à réduire le nombre de poux présents dans leurs élevages. Ces mesures peuvent comprendre la récolte, l'enlèvement mécanique ou le recours à un traitement par bain ou à un traitement ajouté à la nourriture approuvé par Santé Canada.

LE SEUIL DE TROIS POUX VAGILES PAR POISSON AU MOMENT DE LA DÉVALAISON

Le MPO effectue des vérifications relatives à la présence du pou du poisson afin d'assurer l'exactitude des signalements effectués par l'industrie.

En 2019, le MPO a prélevé un échantillon de 3 040 saumons de l'Atlantique lors de 51 vérifications réalisées à l'égard du pou du poisson.

Ce graphique hypothétique illustre le nombre de poux du poisson présents dans une exploitation aquacole moyenne au cours d'une année moyenne.

FIN DE LA

**DÉVALAISON** 



